

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00982

Numéro SIREN : 682 005 079

Nom ou dénomination : TBWAGROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2021 sous le numéro de dépôt 36032



KPMG Audit
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

TBWA\Groupe S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

TBWA\Groupe S.A.S.

162-164, rue de Billancourt - 92100 Boulogne-Billancourt

Ce rapport contient 28 pages

Référence : XT-212-036

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

TBWA\Groupe S.A.S.

Siège social : 162-164, rue de Billancourt - 92100 Boulogne-Billancourt
Capital social : € 9 983 460

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société TBWA\Groupe S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TBWA\Groupe S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents qui vous ont été adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

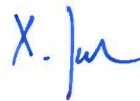
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 juin 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Xavier Troupel
Associé

Bilan Actif

TBWA GROUPE

	Brut	Amort & Prov	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 963 045	2 080 132	10 882 913	11 386 270
Concessions et Brevets	208 676	208 676	0	0
Fonds Commercial	12 754 369	1 871 456	10 882 913	11 386 270
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 252 583	10 676 212	1 576 370	2 122 134
Autres Immobilisations Corporelles	12 252 583	10 676 212	1 576 370	2 122 134
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	9 173 272	2 400 000	6 773 272	5 732 555
Autres Participations	9 041 502	2 400 000	6 641 502	5 602 341
Autres Immobilisations Financières	131 771		131 771	130 214
ACTIF IMMOBILISE	34 388 900	15 156 345	19 232 555	19 240 958
STOCKS	200 625	0	200 625	435 323
Matières premières, approvisionnements	22 753		22 753	22 753
En cours de production de biens	177 872		177 872	412 570
CRÉANCES	54 265 488	86 324	54 179 164	64 147 060
Clients et Comptes Rattachés	19 726 138	86 324	19 639 814	28 561 981
Autres créances	34 539 350		34 539 350	35 585 079
DIVERS	4 265 769	0	4 265 769	2 401 964
Valeurs mobilières de placement	31 763		31 763	31 763
Disponibilités	29 257		29 257	33 493
Charges constatées d'avance	4 204 749		4 204 749	2 336 708
ACTIF CIRCULANT	58 731 882	86 324	58 645 559	66 984 347
Ecarts de conversion actif	34 892		34 892	9 600
TOTAL GÉNÉRAL	93 155 674	15 242 668	77 913 006	86 234 905

Bilan Passif

TBWA GROUPE

	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	9 983 460	9 983 460
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	15 247 147	15 247 147
Réserve légale	998 346	998 346
Réserves statutaires ou contractuelles	388	388
Réserves réglementées	38 478	38 478
Autres réserves	2 851	2 851
Report à nouveau	2 913 045	2 910 944
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE OU PERTE)	-3 441 999	8 652 101
Subventions d'investissement	20 979	20 979
CAPITAUX PROPRES	25 762 696	37 854 695
Provisions pour risques	5 000 648	1 096 556
Provisions pour charges	3 250 288	2 669 133
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 250 935	3 765 689
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Emprunts et dettes auprès Etablissements de crédit	52 673	15 526
Emprunts et dettes financières divers	142 161	142 161
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 084 067	18 927 176
Dettes fiscales et sociales	10 845 874	11 823 901
Autres dettes	9 134 034	6 739 462
Produits constatés d'avance	8 621 576	6 951 752
DETTES	43 880 386	44 599 978
Ecart de conversion passif	18 988	14 544
TOTAL GÉNÉRAL	77 913 006	86 234 905

Compte de Résultat

TBWA GROUPE

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	82 622 657	100 952 087
Production vendue services France	73 818 893	88 285 266
Production vendue services Exportations	8 803 764	12 666 822
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	82 622 657	100 952 087
Subventions d'exploitation	720	0
Reprises sur amort. prov., transferts de charges	1 169 967	1 547 935
Autres produits	3 180 983	3 306 194
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	86 974 327	105 806 217
Autres achats et charges externes	48 623 452	57 453 568
Impôts, taxes et versements assimilés	2 152 745	2 213 442
Salaires et traitements	26 414 997	27 590 921
Charges sociales	10 909 950	12 909 853
Dot. d'exploitation aux amort. sur immobilisations	1 220 325	1 206 121
Dot. d'exploitation aux provisions sur actif circulant		
Dot. d'exploitation aux prov. pour risques charges	5 151 221	1 439 272
Autres charges d'exploitation	129 582	48 967
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	94 602 273	102 862 143
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-7 627 946	2 944 074
Produits financiers de participations	3 649 076	7 260 447
Autres intérêts et produits assimilés	588 644	591 141
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 600	507 770
Différences positives de change		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4 247 320	8 359 357
Dot. financières aux amortissements et provisions	34 892	9 600
Intérêts et charges assimilées	76 256	3 474
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions valeurs mob. de placement	0	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	111 148	13 074
RÉSULTAT FINANCIER	4 136 172	8 346 283
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-3 491 774	11 290 357

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	48 900	600
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	48 900	600

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 000	31 256
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	57 097	29 379
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	67 097	60 634

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-18 197	-60 034
------------------------------	----------------	----------------

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	325 571
Impôts sur les bénéfices	-67 973	2 252 650
BÉNÉFICE OU PERTE	-3 441 999	8 652 101

TBWA GROUPE S.A.S.

162-164 rue de Billancourt
92 100 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Siret : 68200507900038 APE 7311Z

Annexe

Exercice du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

PRESENTATION DE LA SOCIETE

TBWA GROUPE SAS est une Société par Actions Simplifiée, qui exerce l'intégralité de son activité dans le domaine de la communication publicitaire, et ce, principalement en France.

A la clôture de l'exercice 2020, la Société est une filiale à 98,67 % de la société française TBWA INTERNATIONAL HOLDING, dont le siège social est sis au 50-54 rue Silly – 92100 Boulogne Billancourt. Nous vous indiquons la modification intervenue dans la répartition du capital social dans le cadre des événements postérieurs à la clôture.

Les comptes de la Société sont consolidés au sein du groupe de communication américain Omnicom Group Inc, dont le siège social est au 437 Madison Avenue, New York, Etats-Unis, et qui est coté à la bourse de New York.

I – FAITS CARACTERISTIQUES

Activité :

Comme l'ensemble des acteurs de son marché, la Société a vu son activité fortement impactée par la crise sanitaire du virus Covid 19, notamment sur le 2nd trimestre. Le chiffre d'affaires de la Société est ainsi en diminution de 18.2% en 2020 (soit 82.6 M€ vs 101 M€ en 2019). En 2020 la Société a bénéficié de 1 377 K€ d'aides d'Etat relatives : aux indemnités de chômage partiel pour un montant de 770K€ et aux économies de salaires et de charges sociales pour un montant de 607K€ pour la période d'avril à décembre 2020.

Lors du premier confinement (deuxième trimestre), les principaux clients de la Société ont été concernés par les fermetures administratives de restaurants (McDonald's), de concessions automobiles (Nissan) et la restriction de déplacements (SNCF).

La diminution des budgets des gros annonceurs (-14 M€ de marge brute, principalement McDonald's, Nissan, SNCF, mais aussi les prestations au projet, de type design et shopper marketing) a été particulièrement sévère au deuxième semestre.

TBWA Groupe a initié fin 2019 deux rapprochements stratégiques avec des agences filiales à 100% d'Omnicom :

- DDB Health, permettant à l'offre santé du Groupe d'atteindre une taille critique et de faire bénéficier ses deux marques (avec TBWA Adelphi) des meilleurs talents sur chacune de leurs problématiques ;
- l'agence Proximity BBDO. Ce rapprochement opérationnel (sans rachat des titres Proximity à BBDO Paris à ce stade) a eu un effet transformatif profond et rapide sur les diverses expertises du Groupe et sur ses offres. L'enrichissement de ces offres et expertises, mettant la Data et le Mass Targeting au cœur de celles-ci, aux côtés de l'excellence créative, a permis des succès rapides et significatifs, au moment même du premier confinement.

Ces rapprochements ont permis de maintenir un bon niveau de new-business, malgré le contexte très difficile lié aux impacts de la crise sanitaire. Ainsi, outre des gains de nouveaux budgets pour 5,3 M€ de marge brute (Facebook, Panzani, Salto, Leica, BN, Quitoque, Caron, Maison des Eaux notamment), le nouveau partenariat entre TBWA et Proximity a permis à Omnicom en France de gagner deux budgets significatifs (dont notamment Air France), pour le Monde avec une structure de tête dédiée créée à Paris.

Au-delà de ces deux gains significatifs par Omnicom, l'offre unique TBWA/Proximity a permis de poursuivre les gains en New-Business sur la fin d'année 2020.

Par ailleurs, l'ambition d'excellence créative reste intacte et au cœur du projet de la Société.

Capital social :

Le 29 mai 2020, le Président avait utilisé la délégation de pouvoir que lui avait conféré l'associé unique de la Société, TBWA International Holding, afin de :

- procéder à la conversion de 4% des actions ordinaires du capital social de la Société en actions de préférence sans droit de vote (dites "actions B").
- racheter une partie (1.33% du capital social de la Société) à TBWA International Holding, en vue de leur attribution au management de la Société.

Cette attribution ayant lieu dans le cadre d'un plan autorisé par TBWA International Holding et ayant fait l'objet d'un rapport de notre commissaire aux comptes, la société KPMG.

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général et selon des règles comparables à celles appliquées à la clôture de l'exercice précédent, à savoir l'image fidèle, la comparabilité, la continuité d'activité, la régularité, la sincérité, la prudence et la permanence des méthodes. Ils tiennent compte des particularités applicables au secteur de la Publicité.

L'exercice social porte sur une période de 12 mois, correspondant à l'année civile.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

(a) Immobilisations incorporelles

Fonds de commerce

Dans le cadre de la première application du Règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015 qui transpose la directive comptable européenne 2013/34/UE, une analyse relative aux fonds commerciaux de la société a été menée au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2016.

Au terme de cette analyse, la durée d'utilisation de ces fonds commerciaux, présumée non limitée, n'a pas été remise en cause. En conséquence, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Leur amortissement est fonction de leur durée d'utilisation prévue. Les durées et modes d'amortissements appliqués sont :

Nature	Durée	Mode
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Installations générales	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel audiovisuel	5 ans	Linéaire
Informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	Linéaire

(c) Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition augmenté des dotations en capital intervenues depuis l'acquisition. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction de la valeur d'utilité pour le groupe, appréciée au regard de plusieurs critères : activité, rentabilité et transactions récentes. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité apparaît inférieure au coût d'acquisition défini ci-dessus. Une provision pour risque complémentaire est éventuellement enregistrée pour couvrir les engagements du groupe au-delà de la valeur des titres.

(d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée, créance par créance, en cas de risque d'irrecouvrabilité, à hauteur du montant dont le recouvrement est jugé improbable.

(e) Conversion des éléments en devises

Les créances et dettes libellées en devises sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques calculée après compensation préalable des pertes et des gains latents sur les opérations exprimées dans la même devise et ayant des termes voisins.

(f) Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel. Les charges et produits sur exercices antérieurs figurent dans le résultat courant.

(g) Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite devant être allouées aux collaborateurs de la société aux termes de la convention collective de la Publicité ont été provisionnées. En application de la recommandation ANC 2013 R02, les engagements de retraite ou d'indemnité de fin de carrière sont provisionnés selon la méthode préférentielle, avec la reconnaissance des écarts actuariels par résultat amortis selon la méthode du corridor. La provision ainsi calculée n'est pas déduite de l'impôt sur les sociétés.

(h) Reconnaissance du revenu

Le revenu de la société est essentiellement constitué d'honoraires et de commissions perçus en rémunération des conseils et services rendus dans le domaine de la communication publicitaire. Ces services comprennent également la stratégie média, le planning et l'achat d'espaces publicitaires.

Le revenu est comptabilisé à la date de réalisation des services ou à la date de diffusion ou de publication dans les médias.

Par ailleurs, certains accords contractuels prévoient une rémunération supplémentaire basée sur la réalisation des objectifs définis, tant qualitatifs que quantitatifs.

La société reconnaît cette rémunération additionnelle dès lors que les objectifs fixés sont atteints conformément aux accords contractuels.

(i) Restricted stocks

Depuis 2007, des dirigeants de la société bénéficient de droits dénommés « Restricted Stocks » à se voir remettre des actions de la société mère, Omnicom Group Inc. Ces actions sont livrées linéairement sur une période de cinq ans, à hauteur de 20% par an, et ce, sous condition de présence. Omnicom Group Inc refacture à hauteur de 20% par an la charge égale au cours du jour de la levée des options. A la date de clôture, une provision est constituée conformément au règlement comptable CRC 2008-15.

III –NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

(a) Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2020	Apport	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2020
Logiciels informatiques	154 191	-	-	-	154 191
Marques	54 485	-			54 485
Fonds de commerce	12 754 369	-	-	-	12 754 369
Total	12 963 045	-	-	-	12 963 045

Le fonds de commerce antérieur correspond :

- à des apports effectués par la société TBWA (absorbée par BDDP\TBWA en 1998, la société ayant changé de dénomination sociale en 2001 pour devenir TBWA\Paris puis TBWA\Groupe) à hauteur de € 6 970 000 et des apports issus de la fusion de la société MAFIA en 1987 à hauteur de € 1 524 369 (soit un montant total de € 8 494 369).

- à des fonds de commerce apportés suite aux TUPs réalisées en 2017 des sociétés absorbées suivantes dans TBWA\Groupe : TBWA Corporate d'une valeur de € 900 000, Being d'une valeur € 500 000 et I(Integer) d'une valeur de € 440 000 (soit un montant total de € 1 840 000).

- à un fonds de commerce Social Média racheté à ICI BARBES (soit un montant de 2 420 000).

Les variations des amortissements et dépréciations cumulés s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2020	Apport	Augmentations/ Dotations	Diminutions / Reprises	31 décembre 2020
Logiciels informatiques	154 191	-	-	-	154 191
Marques	54 485	-			54 485
Fonds de commerce	1 368 099	-	503 357	-	1 871 456
	1 576 775	-	503 357	-	2 080 132

(b) Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2020	Apport	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2020
Installations générales, agencements aménagement divers	9 465 730	-	159 702	39 290	9 586 142
Matériel de transport	4 285	-	28 958		33 243
Matériels de bureau, informatique et mobilier	2 622 992	-	10 205		2 633 197
Autres	18 702			18 702	0
	12 111 709	-	198 865	57 992	12 252 582

Les variations des amortissements cumulés s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2020	Apport	Dotations	Reprises	31 décembre 2020
Installations générales, agencements aménagement divers	7 833 515	-	622 698	30 331	8 425 882
Matériel de transport	4 285		979		5 264
Matériels de bureau, informatique et mobilier	2 151 775	-	93 291		2 245 066
	9 989 575	-	716 968	30 331	10 676 212

(c) **Immobilisations financières**

Les variations des immobilisations financières s'analysent comme suit :

	1er janvier 2020	Apport	Augment.	Diminution	31 décembre 2020
Autres participations	8 002 341		1 087 300	48 139	9 041 502
Prêts	1 336		8 000	4 333	5 003
Autres Immobilisations Financière	128 878	-	870	2 980	126 768
	<u>8 132 555</u>	<u>-</u>	<u>1 096 170</u>	<u>55 452</u>	<u>9 173 273</u>

Les informations relatives aux titres de participation sont détaillées dans le tableau qui figure en fin d'annexe. Les « autres immobilisations financières » se composent de dépôts de garantie versés et de prêts au personnel.

(d) **Créances clients**

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit au 31 décembre :

		2020	2019
Clients	€	16 608 384	22 505 109
Factures à établir		3 117 754	6 143 196
		<u>19 726 138</u>	<u>28 648 305</u>
Dépréciation		(86 324)	(86 324)
	€	<u>19 639 814</u>	<u>28 561 981</u>

Les créances clients et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an.

(e) Autres créances

Les autres créances se décomposent comme suit au 31 décembre :

	2020	2019
Personnel	302 986	114 909
URSSAF et autres organismes	43 060	13 967
Impôt sur les sociétés et autres taxes	1 371 683	693 909
TVA	2 335 035	2 932 483
Avoirs à recevoir	398 905	199 245
Groupe et associés	29 276 016	28 428 630
Débiteurs divers	77 365	7 453
Débours	-	-
Produits à recevoir Quote part des SNC	734 300	3 194 482
	34 539 350	35 585 079
Dépréciation	(0)	(0)
€	<u>34 539 350</u>	<u>35 585 079</u>

Les autres créances sont à échéance de moins d'un an.

La Société fait partie du pool de trésorerie d'OMNICOM et à ce titre, place la totalité de sa trésorerie auprès d'OMNICOM CAPITAL INC à New York (placement de 29 011 388 € inclus dans le poste Groupe et associés).

(f) Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 4 204 749 € sont composées à hauteur de 2 439 202 € de frais généraux et à hauteur de 1 765 547 € de frais techniques liés à des prestations dont la livraison interviendra postérieurement à la clôture de l'exercice 2020.

(g) Capitaux propres

Le capital social, composé de 665 564 actions d'une valeur nominale de 15 €, s'élève à 9 983 460 €.

Les capitaux propres ont évolué comme suit :

€	1er janvier 2020	Affectation du résultat	Dividendes versés	Autres Mouvements	Résultat de l'exercice	31 décembre 2020
Capital social	9 983 460					9 983 460
Réserve légale	998 346	-				998 346
Prime d'émission, de fusion	15 247 47					15 247 147
Autres réserves	3 239					3 239
Réserves réglementées	38 478					38 478
Report à nouveau	2 910 944	2101				2 913 045
Subvention d'investissement	20 979					20 979
Résultat de l'exercice	8 652 101	-2101	-8 650 000		-3 441 998	- 3 441 998
	37 854 695	0	-8 650 000		-3 441 998	25 762 696

(h) Provisions pour risques et charges

€	1 ^{er} janvier 2020	Apport	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>	31 décembre 2020
				Utilisées Non utilisées	
- Litiges avec des tiers	0				0
- Provisions pour pertes de change	9 600		34 892	9 600	34 892
- Provisions pour indemnité de départ en retraite	1 999 387		399 406		2 398 793
- Litiges sociaux et autres provisions	1 086 956		3 900 319	21 520	4 965 755
- Provisions risques Filiales	0				0
- Provisions Plan d'actions Gratuites	669 746		851 495	669 746	851 495
	3 765 689		5 186 112	700 866	8 250 935

Les litiges sociaux et autres provisions pour risques et charges concernent principalement des procédures de licenciements en cours.

Les provisions pour litiges ont été constituées sur la base des éléments disponibles au stade actuel de la procédure, avec l'avis des conseils de la société.

(i) **Emprunts et dettes financières, et emprunt obligataire convertible**

	2020	2019
Emprunt obligataire convertible	€.	-
Intérêts courus Emprunt	€	-
Découverts bancaires	€.	50 056
Frais financiers	€	2 617
Emprunts	€.	52 673
Fonds de participation	€	59 708
Dépôts et cautionnements reçus	€	82 453
Dettes financières diverses	€.	<u>142 161</u>

Les dettes auprès des établissements de crédit sont à échéance de moins d'un an.

(j) **Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

	2020	2019
Fournisseurs	€.	6 145 780
Effets à payer		0
Factures non parvenues		8 938 287
	€.	<u>15 084 067</u>

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à moins d'un an.

Le poste « dettes fournisseurs et comptes rattachés » inclut notamment les éléments suivants :

Des dirigeants de la société bénéficient de droits dénommés « Restricted Stock » des actions gratuites de la société mère, Omnicom Group Inc. Ces actions sont livrées linéairement sur une

période de cinq ans, à hauteur de 20% par an, et ce, sous condition de présence. Le nombre total des actions Omnicom Group Inc pouvant être émises au titre des plans de stock options, restricted stock et autres plans au sein de toutes les filiales à travers le monde est de 21 419 944 (source : rapport annuel Omnicom 2020 section F22).

La provision constituée en application du règlement comptable CRC 2008-15 s'élève à 412 805 € au 31 décembre 2020.

(k) Dettes fiscales et sociales

	2020	2019
Personnel : rémunérations dues	€. 1 725 781	1 292 856
Personnel : provision pour congés payés	2 584 536	3 022 433
Personnel et comptes rattachés	€ 4 310 317	4 315 289
Organismes sociaux et caisses de retraite	1 609 385	1 681 982
Impôt sur les bénéfices	0	0
TVA	4 175 859	4 965 332
Autres impôts et taxes	750 314	861 298
Etat, impôts et taxes	6 535 558	7 508 612
	€. <u>10 845 875</u>	<u>11 823 901</u>

Toutes les dettes fiscales et sociales sont à moins d'un an.

(l) Autres dettes

	2020	2019
Clients soldes créditeurs	€. 115 512	130 726
Clients avoirs à établir	355 104	369 252
Autres	365	97
Groupe et associés	8 663 053	6 239 387
	€. <u>9 134 035</u>	<u>6 739 462</u>

Les autres dettes sont à moins d'un an.

(m) Produits Constatés d'Avance

Les produits constatés d'avance d'un montant de 8 621 576 € sont principalement composés d'honoraires ou de commissions facturés à certains clients avant que la prestation correspondante ne soit livrée.

(n) Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer	2020	2019
Fournisseurs.-		
Factures non parvenues	€ 8 938 287	9 598 214
Clients - Avoirs à émettre	355 104	369 252
Congés payés	2 584 536	3 022 433
Participation	0	389 806
Personnel –		
Autres charges à payer	1 709 350	867 534
Autres organismes sociaux	12 362	23 944
Impôts et taxes	0	0
Frais financiers à payer	2 617	3 518
	€ <u>13 602 256</u>	<u>14 274 701</u>
Produits à recevoir	2020	2019
Clients –		
Factures à établir	€ 3 117 754	6 143 196
Fournisseurs –		
Avoirs à recevoir	€ 388 666	196 674
Personnel –		
Produits à recevoir	€ 43 060	13 967
Impôts et taxes –		
Produits à recevoir	€ 1 371 683	693 909
Dividendes des SNC_-		
à recevoir	€ 734 300	3 194 482
	€ <u>5 665 463</u>	<u>10 242 228</u>

IV– AUTRES INFORMATIONS

(a) Entreprises liées

€	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	9 041 502	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	4 030 825	
Autres créances	30 010 316	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 793 904	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 663 054	
Produits de participation		
Autres produits financiers	4 234 303	
Charges financières	2 640	

Les Produits financiers englobent les revenus de participation, de placement.

Les transactions avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

(b) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2020 (82 622 657 EUR) se répartit comme suit :

- Activité Média on line 16.98 %
- Activité Média off line 83.02 %

(c) Produits financiers

Les revenus de participations s'élèvent à 3 649 076 € en 2020, correspondant aux quotes-parts des résultats des SNC à hauteur de 807 907 € et aux dividendes versés par les filiales à hauteur de 2 841 169 €.

Les statuts des SNC dont la société détient des parts prévoyant l'affectation systématique des résultats aux associés, la société enregistre en résultat financier sa quote-part desdits résultats au cours du même exercice de référence.

(d) Charges financières

Les charges de participations s'élèvent à 73 615 € en 2020, correspondant aux quotes-parts des résultats des SNC.

(e) Transferts de charge

Les transferts de charge s'élèvent au 31 décembre 2020 à 296 952 € et correspondent à des refacturations de salaires Free-lances.

(f) Situation fiscale

La Société est membre du groupe fiscal dont TBWA INTERNATIONAL HOLDING est la société-mère. Elle acquitte son impôt sur les sociétés à cette dernière comme si elle était imposée séparément.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale différée, non comptabilisée, traduit un allègement de la dette future d'impôt qui s'analyse comme suit au 31 décembre :

Base :	2019	2020
Contribution sociale de solidarité	316 342	79 030
Provision pour indemnité de départ en retraite	1 999 387	2 398 793
Autres provisions pour risques et charges	1 096 556	5 000 648
Participation des salariés aux résultats	389 806	0
Ecart de conversion passif	14 544	18 988
Total base	3 816 635	7 497 459
Allègement d'impôt pour un taux d'impôt de 28%	1 068 658	2 099 289

(g) Engagement hors bilan

Engagements donnés

Cautions, avals et garanties conclues au cours d'exercices antérieurs et reconduites au cours de l'exercice 2020

- Dans le cadre du renouvellement du bail portant sur les locaux sis 160 Rue de Billancourt à Boulogne 92100, la Société a mis en place une caution bancaire au profit du Bailleur, la SARL NIEPCE, mandataire de Madame Castagnetti, pour un montant de 34.575 euros. Cette caution est valable pour la durée du bail.
- Dans le cadre de la conclusion du bail portant sur les locaux sis 50-54 rue de Silly à Boulogne 92100, la Société a été amenée à solliciter auprès de BNP PARIBAS une garantie à première demande à émettre au profit du Bailleur, la société ASSURBAIL PATRIMOINE, pour un montant maximum de 494 595,75 euros. Garantie émise le 28 mars 2017.
- Dans le cadre de la conclusion du bail portant sur les locaux sis 160 Rue de Billancourt à Boulogne 92100, la Société a été amenée à solliciter auprès de HSBC une garantie à première demande à émettre au profit du Bailleur, la société SNC Boulogne Billancourt, pour un montant maximum de 96 850.17 euros. Garantie émise le 17 décembre 2019.
- Dans le cadre de la conclusion du bail portant sur les locaux sis 162-164 Rue de Billancourt à Boulogne 92100, la Société a été amenée à solliciter auprès de HSBC une garantie à première demande à émettre au profit du Bailleur, la société SNC Boulogne Billancourt, pour un montant maximum de 294 068.97 euros. Garantie émise le 17 décembre 2019.

Cautions, avals et garanties conclues au cours de l'exercice 2020

- Dans le cadre d'un contrat d'agence créative relatif à des prestations de création/conseil en communication publicitaire, conclu entre les sociétés PSA Automobiles, Automobiles Peugeot d'une part et BBDO Proximity d'autre part, la Société a accordé une lettre de confort à sa société sœur BBDO Proximity par laquelle elle se porte garante de la bonne exécution des obligations à la charge de BBDO Proximity et des filiales/agences au titre ce contrat, au bénéfice de PSA Automobiles et Automobiles Peugeot. Cette garantie a été approuvée par résolutions de l'Assemblée Générale de la Société en date du 23 juillet 2020
- Dans le cadre d'un contrat d'agence de productions relatif à des prestations Factory dites de « Asset Production », conclu entre les sociétés PSA Automobiles, Automobiles Peugeot d'une part et BBDO Proximity d'autre part, la Société a accordé une lettre de confort à sa société sœur BBDO Proximity par laquelle elle se porte garante de la bonne exécution des obligations à la charge de BBDO Proximity et des filiales/agences au titre ce contrat, au bénéfice de PSA Automobiles et Automobiles Peugeot. Cette garantie a été approuvée par résolutions de l'Assemblée Générale de la Société en date du 23 novembre 2020

(h) Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie car sa présentation conduirait à dévoiler une rémunération individuelle.

(i) Effectif

L'effectif moyen se ventile de la façon suivante :

Personnel salarié	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Cadres	377	422
Agents de maîtrise	52	57
Employés	2	2
Total	<u>431</u>	<u>481</u>

(k) Événement post-clôture

Le 28 mai 2021, le Président a utilisé la délégation de pouvoir que lui avait conféré l'associé unique de la Société, TBWA International Holding, afin de racheter une partie (1,33% du capital social de la Société) à TBWA International Holding, en vue de leur attribution au management de la société.

Cette attribution ayant lieu dans le cadre d'un plan autorisé par TBWA International Holding et ayant fait l'objet d'un rapport de notre commissaire aux comptes, la société KPMG.

TBWA Groupe											ANNEXE
162/164 rue de Billancourt 92100 BOULOGNE											
Montant en Euros											
Filiales et Participations	Capital	Capitaux Propres autres que le capital et résultat 2020	Quote-part de capital détenue (%)	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts & avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	
				Brute	Nette						
	4GOOD (SNC)	50 000	0	99,99%	27 895	27 895		20 699 637	514 851	N/A	
	AUDITOIRE	417 000	3 700 393	51,00%	1 445 253	1 445 253		29 744 087	1 255 516	1 020 000	
	Les Présidents	40 000	4 000	100,00%	2 657 847	257 847		3 835 446	21 813	452 283	
	TBWA\PROD (SNC)	55 360	2 977 520	87,25%	1 503 295	1 503 295		13 092 058	(84 357)	N/A	
	TBWA\G1	180 000	20 146	80,00%	144 000	144 000		11 152 208	587 799	392 000	
	DDB HEALTH PARIS	93 000	(23 389)	95,02%	917 861	917 861		2 587 142	(130 552)	0	
	TBWA\ADELPHI (SNC)	100 000	0	55,00%	161 301	161 301		5 134 682	532 837	N/A	
	TOTAL - FILIALES A PLUS DE 50%	935 360	6 678 670		6 857 452	4 457 452	0	0	86 245 260	2 697 907	1 864 283
II - Filiales détenues à moins de 50% :											
OMG	59 984	1 757 074	33,33%	2 172 685	2 172 685			6 957 161	2 530 662	976 886	
SDMO								NC	NC	0	
TMPF	52 500	NC	16,63%	11 297	11 297						
Divers	37 500	20 745	< 1%	68	68	0		213 764	(26 388)	0	
TOTAL - FILIALES A MOINS DE 50%	149 984	1 777 819		2 184 050	2 184 050	0	0	7 170 925	2 504 274	976 886	
TOTAL GENERAL											2 841 169

TBWA\Groupe
SAS au capital de 9.983.460 euros
Siège social : 162/164 rue de Billancourt - 92100 BOULOGNE
682.005.079 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le mercredi trente juin à onze heures,
En téléconférence Teams,

Les associés de la société TBWA\Groupe se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle.

Il est tout d'abord procédé à la constitution du bureau.

Monsieur Benoît VACHER représentant Monsieur Guillaume PANNAUD, Président de la Société, préside la réunion.

Monsieur Jean-David SICHEL assume les fonctions de Secrétaire.

La société KPMG S.A., Commissaire aux Comptes régulièrement convoqué, est présente, représentée par M. Xavier Troupel,

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que seul l'associé titulaire des Actions A, ayant seuls droits de vote, est présent.

Sont présents les membres du Comité Social et Economique suivants : Mesdames Corinne Desouches, Marion Courtiade, Véronique Desormière, Marine Bouvier et Monsieur Jérémie Spay.

En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum d'au moins le quart des actions ayant droit de vote est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts.

Le Président met à la disposition des Associés :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- la copie de la lettre de convocation au Commissaire aux Comptes avec l'avis de réception,
- la feuille de présence,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2020,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des projets de décisions, et
- les statuts de la Société.

DS
BV

DS
JS

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions des statuts et déclare que les documents et renseignements visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président.
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées.
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice.
- Quitus au Président et au Commissaire aux Comptes.
- Affectation du résultat.
- Pouvoirs.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport de gestion et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président et au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'associé titulaire des Actions A ayant droit de vote.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de 3.441.998,55€ de la manière suivante :

Origine :

- | | |
|------------------------------|-----------------|
| • Report à nouveau antérieur | 2.913.044,90€ |
| • Pertes de l'exercice | (3.441.998,55)€ |

Affectation :

- | | |
|-----------------------------|-----------------|
| • Au report à nouveau | (3.441.998,55)€ |
| • Solde du report à nouveau | (528.953,65)€ |

Compte tenu de cette affectation le report à nouveau s'élève à (528.953,65)€ et les capitaux propres de la société s'élèvent à 25 762 696 €.

^{DS}
BV

^{DS}
JS

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle les distributions effectuées au titre des trois précédents exercices :

Exercice 2019

- Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 8.650.000,00€

Exercice 2018

- Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 10.057.000,00€

Exercice 2017

- Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 9.850.347,20€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'associé titulaire des Actions A ayant droit de vote.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de nouvelles conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'associé titulaire des Actions A ayant droit de vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités de publicité requises auprès du Greffe du Tribunal de Commerce du Siège Social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'associé titulaire des Actions A ayant droit de vote.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par les membres du bureau.

DocuSigned by:

Benoît Vacher

676AD9CD380F456...

Le Président

Mr Guillaume PANNAUD

Représenté par M. Benoît VACHER

DocuSigned by:

Jean-David Sichel

AD240E445F0A4D9...

Le Secrétaire

M. Jean-David SICHEL